

## 2018\_CT2\_074

### **OBJET : Institution - Désignation des représentants de la commune de Venelles au sein des commissions spécialisées du Territoire du Pays d'Aix**

Le 15 mars 2018, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Monnet à Meyreuil, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 9 mars 2018, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHAZEAU Maurice – CRISTIANI Georges – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – FREGEAC Olivier – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GOURNES Jean-Pascal – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LHEN Hélène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MEÏ Roger – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – NERINI Nathalie – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – YDE Marcel

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales** : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à RENAUDIN Michel – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri – AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – AUGEY Dominique donne pouvoir à BONTHOUX Odile – BENKACI Moussa donne pouvoir à BOUDON Jacques – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle donne pouvoir à POLITANO Jean-Jacques – CIOT Jean-David donne pouvoir à GERARD Jacky – CORNO Jean-François donne pouvoir à LHEN Hélène – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à DEVESA Brigitte – FILIPPI Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MERGER Reine donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane donne pouvoir à GALLESE Alexandre – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BACHI Abbassia – PIZOT Roger donne pouvoir à FREGEAC Olivier – PRIMO Yveline donne pouvoir à NERINI Nathalie – ROLANDO Christian donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – TERME Françoise donne pouvoir à TAULAN Francis – TRAINAR Nadia donne pouvoir à AMEN Mireille – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à SUSINI Jules

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : BORELLI Christian – BOYER Raoul – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CHARRIN Philippe – DAGORNE Robert – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – GARELLA Jean-Brice – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – PEREZ Fabien – PROVITINA-JABET Valérie – RAMOND Bernard – ROUVIER Catherine – SERRUS Jean-Pierre

**Secrétaire de séance** : Arnaud MERCIER

**Madame le Président** donne lecture du rapport ci-joint.

## RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Institution

■ Séance du 15 mars 2018

01\_01

### ■ Désignation des représentants de la commune de Venelles au sein des commissions spécialisées du Territoire du Pays d'Aix

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Par délibération n°HN 088-219/16/CM le Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 a délégué, en vertu de la loi NOTRe, un ensemble de compétences au territoire pour lesquelles ce dernier a souhaité organiser un processus décisionnel qui repose sur des commissions thématiques dans les domaines de compétences transférées.

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix a ainsi procédé à la création des commissions thématiques du Territoire par la délibération n°2016\_CT2\_026 du 21 avril 2016 :

- la Commission « **développement économique, emploi et agriculture** »
- la Commission « **aménagement de l'espace et mobilité** »
- la Commission « **environnement et déchets** »
- la Commission « **habitat et politique de la ville** »
- la Commission « **culture et sports** »
- la Commission « **ressources et moyens** »

Les commissions comprennent 44 membres titulaires parmi les conseillers de territoire, représentant chacune des communes membres.

Par ailleurs, les commissions comprennent 44 membres suppléants parmi les conseillers de territoire ou à défaut parmi les membres des conseils municipaux, selon la même répartition par commune. Le nombre de représentants par commune au sein des commissions tient compte de leur population respective. Aussi, la commune d'Aix-en-Provence compte 4 sièges, les communes de Vitrolles, Gardanne, Les Pennes-Mirabeau, Pertuis et Bouc-Bel-Air disposent chacune de deux sièges et les autres communes disposent chacune d'un siège.

Suite à la demande de la commune de Venelles, il convient de remplacer ses représentants suppléants au sein de certaines commissions spécialisées du Territoire du Pays d'Aix.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,**

##### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°2016\_CT2\_026 du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 21 avril 2016 portant création des commissions thématiques du Territoire ;
- La délibération n°2016\_CT2\_038 du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 23 juin 2016 relative à la composition des commissions thématiques ;
- La délibération n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix.

**Oui le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

##### **Délibère**

##### **Article unique :**

Est approuvée la désignation de représentants suppléants de la commune de Venelles au sein des commissions « aménagement de l'espace et mobilité » et « ressources et moyens ».

## OBJET : Institution - Désignation des représentants de la commune de Venelles au sein des commissions spécialisées du Territoire du Pays d'Aix

---

Ont déclaré candidature comme représentants suppléants de la commune de Venelles au sein des Commissions :

- Commission Aménagement de l'espace et mobilité : Suzanne LAURIN
- Commission Ressources et moyens : David THUILLIER

Vote sur la proposition

Inscrits	90
Votants	74
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	74
Majorité absolue	38
Pour	74
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Sont proclamés élus en qualité de représentants suppléants de la commune de Venelles au sein des Commissions :

- Commission Aménagement de l'espace et mobilité : Suzanne LAURIN
- Commission Ressources et moyens : David THUILLIER

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents  
**Maryse JOISSAINS MASINI**

Signé, le 23 MARS 2018

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20180315-2018\_CT2\_074-  
DE  
Date de télétransmission : 26/03/2018  
Date de réception préfecture : 26/03/2018